



Echange avec les Masseurs-Kinésithérapeutes sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)



Sommaire

- Présentation des participants
- Qu'est-ce qu'une CPTS ?
- Actions en lien avec les Kinésithérapeutes
- Retours d'expériences de Kinésithérapeutes en CPTS
- Actions de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
- Échanges et questions

Présentation des participants



- **Y a-t-il une CPTS sur votre territoire ?**
 - ✓ Oui / Non / Ne sais pas
- **Est-ce que vous faites partie de la CPTS ?**
 - ✓ Oui / Non
- **Si oui, êtes vous :**
 - ✓ Adhérent / membre d'un groupe de travail / membre du CA/bureau ?
(plusieurs réponses possibles)
- **Si oui, au sein de quelle CPTS :**
 - ✓ Nom de votre CPTS

Qu'est ce qu'une CPTS ?

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une CPTS est une **organisation pluriprofessionnelle créée à l'initiative des professionnels libéraux.**

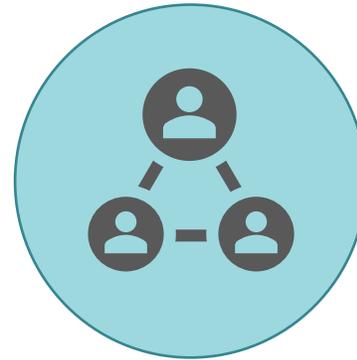
Elle permet d'apporter une réponse aux problématiques locales par une **meilleure coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.**



Objectifs d'une CPTS



Améliorer la **réponse aux besoins de santé** de la **population** en étant force de proposition



Favoriser le **décloisonnement professionnel** et les **pratiques collaboratives**



Retrouver du **temps de soins et de l'attractivité** en améliorant le quotidien des professionnels

Se connaître pour mieux travailler ensemble

4 missions socles



Amélioration de l'accès aux soins



Organisation des parcours
pluriprofessionnels



Développement des actions de
prévention



Gestion des crises sanitaires graves

2 missions complémentaires



Développement de la qualité et
de la pertinence des soins



Accompagnement des
professionnels de santé sur le
territoire



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

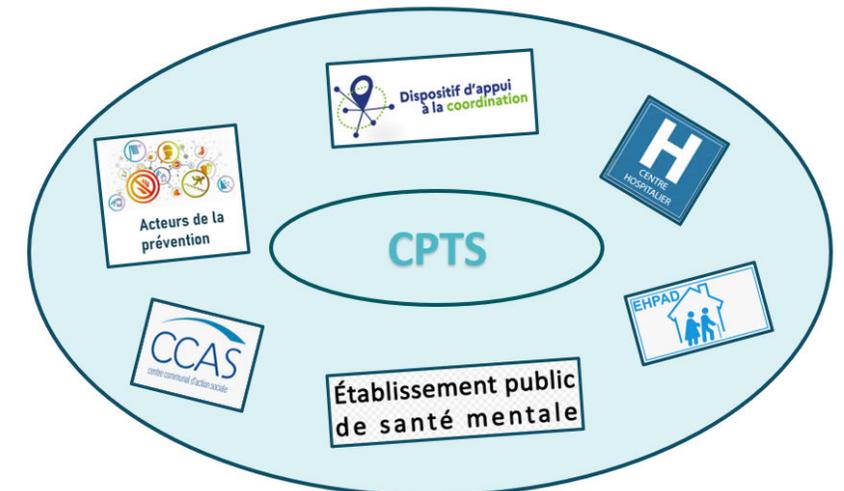
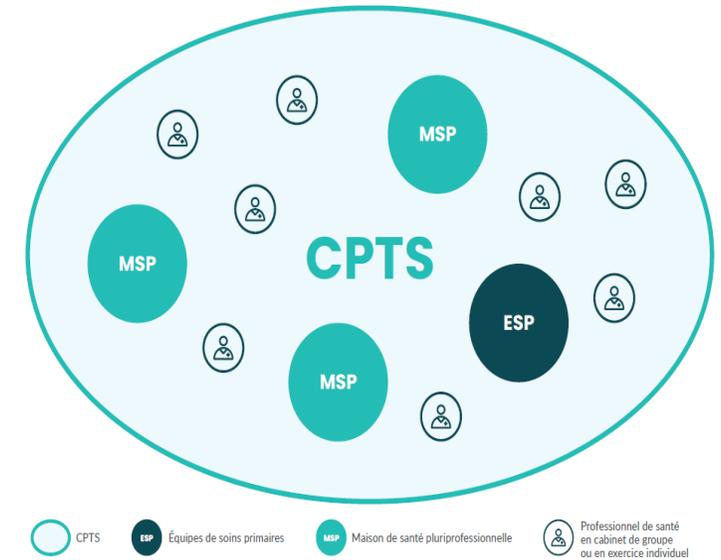
Une CPTS, c'est :

- Une association de professionnels de santé
- Pour la population du territoire

Une CPTS, ce n'est pas :

- Une structure de soins pouvant accueillir du public
- Une approche patientèle

Une CPTS est composée essentiellement de **professionnels de santé de ville** et a vocation à se coordonner avec les autres structures du territoire.



Synthèse des principes clés d'une CPTS

La CPTS n'est pas une structure de soins mais une organisation qui s'appuie sur l'existant du territoire !



Pour approfondir,
télécharger notre Guide
Pratique des CPTS :



- ACI signé
- Projet de santé validé
- Association créée
- Lettre d'intention validée
- Dynamique identifiée



Les CPTS en région HDF

- 63 CPTS :
 - ✓ 21 en projet
 - ✓ 42 en fonctionnement
- 84 % de la population couverte par une CPTS

Trouvez la votre !

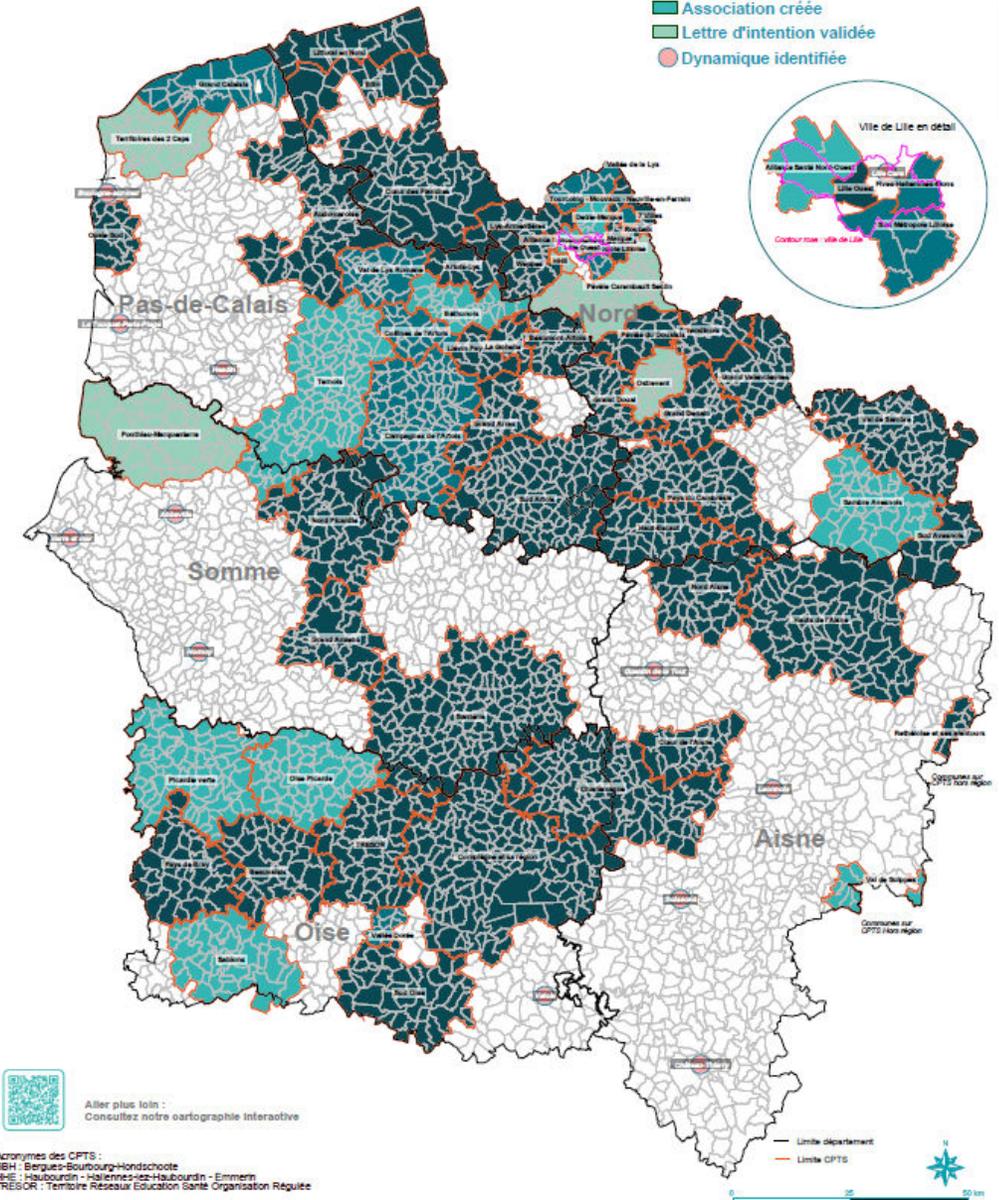
- ✓ Carte interactive des CPTS HDF

<https://urps-mk-hdf.fr/cpts/>



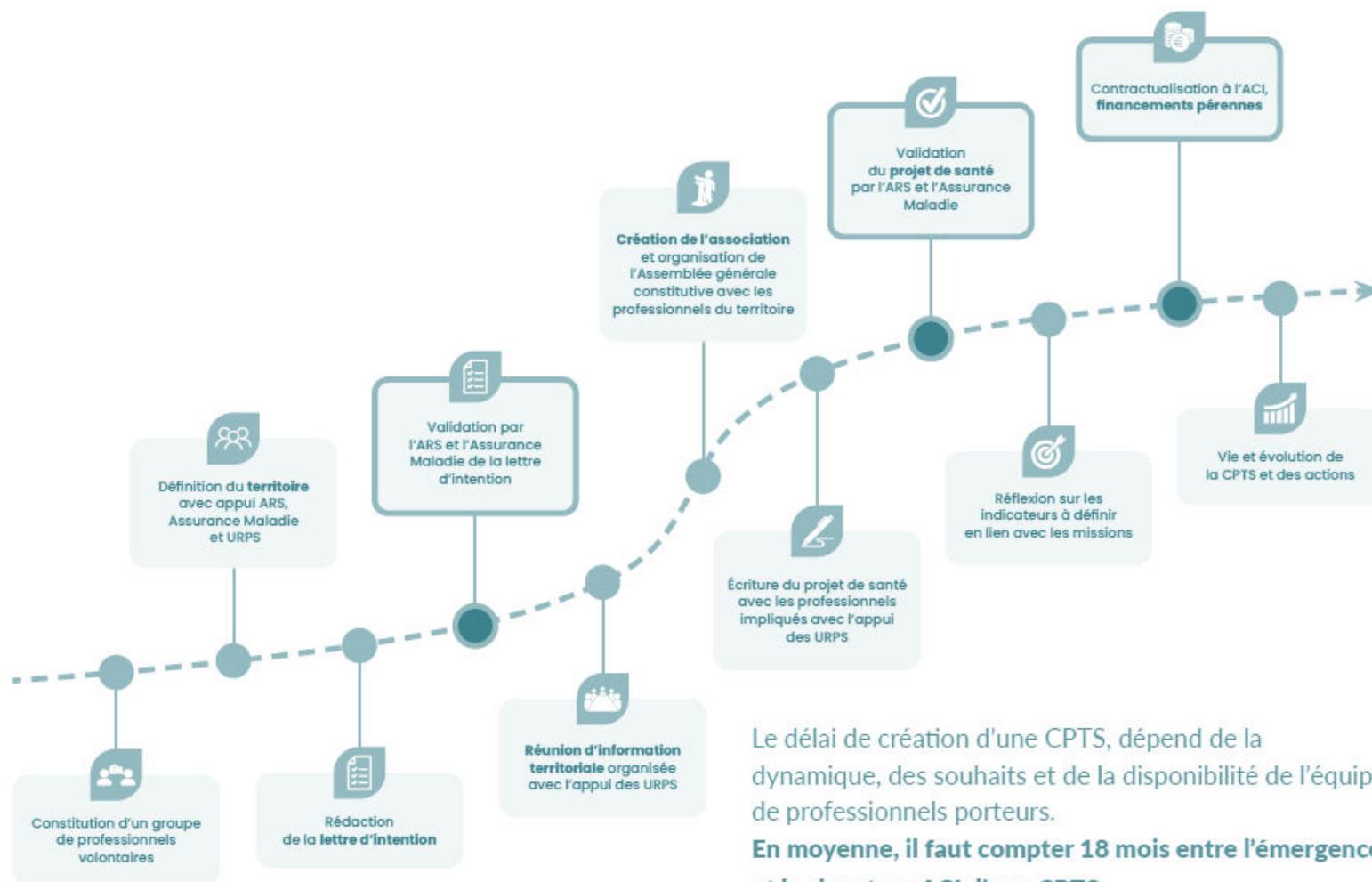
Aller plus loin :
Consultez notre cartographie interactive

Acronymes des CPTS :
BBH : Bergues-Bourbourg-Hondschoote
HAE : Halbourghin - Harcourt-les-Halbourdin - Emmem
TRÉSOL : Territoire Réseau Éducation Santé Organisation Régulée



Etapes de création d'une CPTS

Schéma récapitulatif des étapes d'accompagnement jusqu'à l'ACI



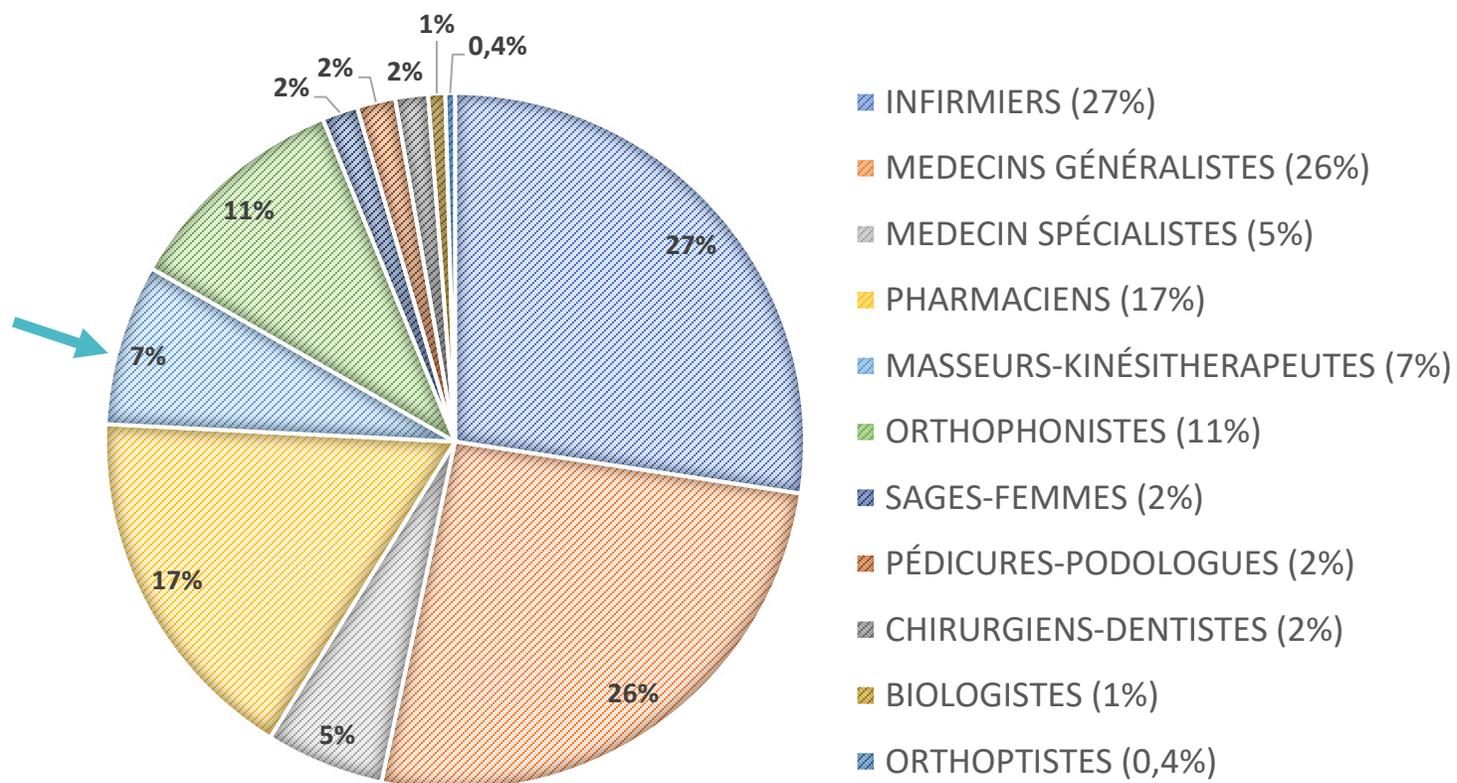
Le délai de création d'une CPTS, dépend de la dynamique, des souhaits et de la disponibilité de l'équipe de professionnels porteurs.

En moyenne, il faut compter 18 mois entre l'émergence et la signature ACI d'une CPTS.

Actions en lien avec les Masseurs-Kinésithérapeutes

- Part des MK en CPTS

392 masseurs-kinésithérapeutes
adhérent(e)s en CPTS



Près de 6800 MK en région HDF
=> Soit près de 6 % sont en CPTS

- **Recensement des actions engagées par d'autres CPTS :**
 - ✓ Lien ville-hôpital
 - ✓ Communication interprofessionnelle
 - ✓ Optimiser le parcours du patient âgé (culture commune du repérage de la fragilité, maintien à domicile, prévention des chutes)
 - ✓ Développer des actions de sensibilisation aux dépistages
 - ✓ Harmoniser et coordonner les prises en charge (post opératoire, post-cancer du sein, maladies neurodégénératives...)
 - ✓ Suivi des patients COVID long
 - ✓ Organiser ou participer à des journées dédiées à la prévention



Et vous, quelles actions mises en place au sein de votre CPTS ?

Retours d'expériences de Masseurs-Kinésithérapeutes en CPTS

- **Stéphanie Meurice, CPTS Sambre Avesnois**
- **Hubert Lenoir, CPTS Tourcoing Mouvaux Neuville-en-Ferrain**
- **Céline Lesage, CPTS Lys Armentières**



Echanges sur la place des MK en CPTS ?



CPTS
LYS ARMENTIÈRES

Les kinés et les CPTS

-

06 Décembre 2023

Céline Lesage

PRÉSENTATION

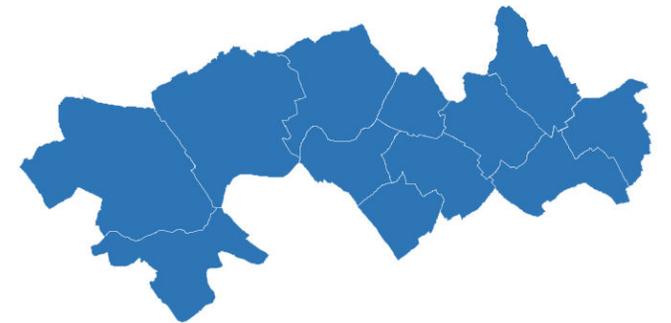
13 Communes : Armentières , Bois-Grenier , Erquinghem-Lys , Estaires , Frelinghien , Houplines , La Chapelle-d'Armentières , La Gorgue , Nieppe , Prêmesques , Pérenchies , Steenwerck , Verlinghem.

85 000 habitants - Taille 3

118 professionnels adhérents en 2022

1 coordinateur - 10 membres du bureau

Signature des ACI en 2022



Membre du bureau

**Référente des missions “Qualité et Pertinence des soins ”
“ Accompagnement des professionnels de santé ”**

Référente des SNP en kinésithérapie

Mission “ Prévention des cancers” , ETP



SOIRÉE DÉPISTAGE LÉSIONS CUTANÉES

Soirée formation pluriprofessionnelle

Détection des lésions cutanées

Orienter les patients

Replay disponible



Sensibilisation au
dépistage des lésions
cutanées

CPTS LYS ARMENTIÈRES

Les cancers cutanés sont extrêmement fréquents et leur incidence ne cesse d'augmenter avec le vieillissement de la population.

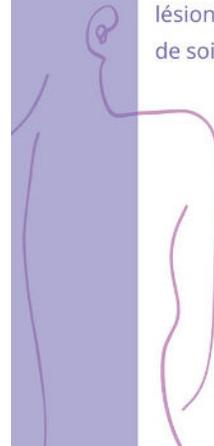
Médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, vous avez un rôle de sentinelle à jouer, en première intention.

La CPTS Lys - Armentières vous propose une formation dispensée par le Dr Thierry Wiart. Elle sera centrée sur votre pratique et vous aidera à mieux reconnaître les lésions cutanées et orienter les patients dans un parcours de soins adapté.



4 Juillet 2023
20 H 30
Salle Marie Lecoq
rue Sadi Carnot
59280 Armentières

Inscriptions sur www.cpts-lys-armentieres.fr



SOIRÉE ENCOMBREMENT BRONCHIQUE



Soirée formation pluriprofessionnelle

Diffuser les bonnes pratiques /
Recommandations

Valoriser nos compétences

Améliorer le parcours de soins du
patient

**ENCOMBREMENT
BRONCHIQUE
DU NOURRISSON**

**26 SEPTEMBRE 2023
À 20H**

**ACTUALITÉS : BEYFORTUS
- RECOMMANDATIONS
HAS 2019**

**LA MAISON DE CURE
CH ARMENTIÈRES
SALON D'HONNEUR
59280 ARMENTIÈRES**

**PRISE EN CHARGE
AMBULATOIRE**

**PERMANENCE DES
SOINS**

**GRATUIT
SUR INSCRIPTION**
Ouvert aux kinés, médecins
et professionnels de la
petite enfance

Pour vous inscrire c'est
par ici !

**Asso
RespiPédia**
www.arp-npdt.fr 59-62

CPTS
LES ARMENTIÈRES

Avec le soutien de
ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

The poster features a baby's face in the top left and a baby wearing a green headband and glasses in the bottom right. The background is teal with pink and yellow accents.

PROJET 2024 : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
NORD

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

<https://cpts-lys-armentieres.fr/>
clesage@cpts-lys-armentieres.fr



Actions de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes HDF

L'URPS MK Hauts-de-France travaille sur différentes thématiques comme :

- **La téléexpertise en dermatologie**
- **L'accès direct**
- **Détection précoce des problèmes respiratoires : parcours BPCO (gare de Lille et formation spiromètre)**



Actions pouvant être adaptables à l'échelle de CPTS

Kinésithérapeutes, acteurs incontournables de la détection précoce des lésions cutanées.

L'URPS MK HDF propose début d'année 2024 un webinaire sur la détection précoce des problèmes cutanés par le kinésithérapeute libéral. Un dermatologue interviendra sur les facteurs de risque, le dépistage, les différents types de cancers de la peau.

1/ Au cours d'une séance, le kinésithérapeute, sensibilisé aux problèmes de peau, identifie une altération. Avec l'accord du patient, le professionnel envoie une demande de téléexpertise au médecin traitant grâce à un outil de télé-expertise sécurisé. Cet acte est facturé au patient via la carte vitale (10 euros par téléexpertise avec la lettre clé RQD)*. L'application assurera la sécurisation des données transmises et la traçabilité de la facturation des actes réalisés. Il sera nécessaire d'indiquer le nom, prénom, NIR, date de naissance, le rang gemellaire et les numéros d'identification des professionnels requérant et requis via une messagerie sécurisée de santé.

2/ Sur un temps différent, et en dehors de la présence du patient, le médecin réalise un diagnostic et définit si la détection nécessite une consultation prioritaire par un dermatologue ou si l'altération n'est pas préoccupante. Le médecin rédige un compte-rendu transmis au kinésithérapeute requérant ayant sollicité l'acte.

3/ Le patient est orienté par le médecin généraliste vers un dermatologue si nécessaire.

* Dans la limite de 2 actes par an, par patient et par kinésithérapeute. Ce parcours prendra effet après la publication au journal officiel de l'avenant 7.



Accès direct :

	Loi Rist	Protocoles de coopération
Exercice coordonné	Au sein d'une structure coordonnée (ESP, MSP, CDS), établissement de santé, médico- social, ou service social. Excepté en CPTS	Au sein d'une structure coordonnée (ESP, MSP, CPTS, CDS)
Critères d'inclusion et d'exclusion	Ouvert à tout patient	Cf les critères pour les protocoles nationaux. Pour les protocoles locaux, critères à définir avec le médecin de la structure
Déroulé	8 séances maximum	1 ^{ère} consultation et réévaluation à J+3 (cheville) ou après 2 semaine (lombalgie) Indicateurs de suivi à transmettre à la structure.
Délégation	Pas d'extension de compétences	Prescription possible de matériel, d'antalgiques, d'imagerie, d'arrêt de travail et de séances de kinésithérapie
Rémunération	Actes de la convention de kinésithérapie	25 euros à partager entre le médecin et le kinésithérapeute

ESP : Equipe de Soins Primaires
MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
CDS : Centre de Santé



Formations offertes par l'URPS
Site kinedegarde.fr peut être mis à disposition

Garde à la semaine
Par cabinet ? Par CPTS ?



Avoir le bon réflexe avant
d'aller aux urgences



– Vous souffrez d'une angine, une infection urinaire, une conjonctivite ou de la varicelle ?
– Vous avez une entorse de cheville ou un lumbago ?
– Vous êtes souffrant et vous n'avez pas de médecin traitant ou celui-ci est indisponible ?

Contactez le 03.51.25.33.33

Un soin non programmé : qu'est ce que c'est ?

Un soin non programmé est un état de santé ne relevant pas d'une urgence médicale mais qui nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48 heures

Le territoire de la
CPTS Nord Aisne



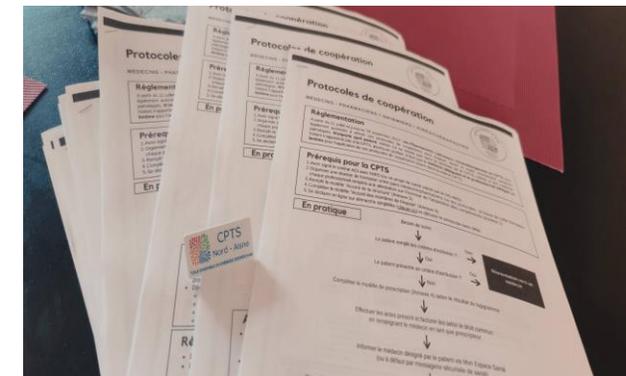
Quelles communes sont
concernées ?

Retrouvez ci-contre la carte de
notre CPTS !

Une urgence vitale ? Contactez le 15 !

- Courrier envoyé aux médecins pour assister à la réunion de présentation
- Vidéo/photos sur les réseaux sociaux
 - Conférence de presse
- Communication avec les élus du territoire
 - Affiche grand public
- Contact avec la régulation

Soirée d'information
soirée de formation



Action de prévention dans les lieux publics :

Exemple : Prévention et dépistage de la BPCO
Facile à mettre en place, en interpro, dans toutes
les CPTS.

L'URPS MK HDF offre une formation à la détection
précoce de la BPCO et à l'utilisation d'un
spiromètre.



Gare de Lille Flandres - 2023



Formations Maître de Stage en collaboration avec les responsables pédagogiques des écoles de kinésithérapie de la région. Au total : 107 MK formés

JANVIER



Soirée entre kinés du territoire de la CPTS Cœur de Flandres

Journée sur les nouveaux modes d'exercice : accès direct et prévention

MARS



Formations en e-learning sur les drapeaux rouges des protocoles de coopération en vue de l'accès direct

AVRIL



Négociations avec la FNEHAD pour augmenter la rémunération des kinés en HAD

JUIN



Soirée entre kinés du territoire de la CPTS Lys Armentières

SEPTEMBRE



Octobre Rose : informer le grand public du rôle du kiné

OCTOBRE



Assemblée Générale de l'URPS MK HDF

NOVEMBRE

FEVRIER

Action de dépistages des problèmes respiratoires grâce à la spirométrie et prévention à la Gare de Lille



MARS

Elaboration du Projet Régional de Santé 2023-2028

Formation « kinés, préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire. Au total : 71 MK formés



MAI

Sensibilisation au repérage et à la prise en soin des femmes victimes de violences conjugales



JUIN

Journée des CPTS



OCTOBRE

Lancement de l'annuaire des pratiques : <https://annuaire.urps-mk-hdf.fr/>



OCTOBRE

Participation au Salon Rééduca



Formations sur la détection de la BPCO et du SHV



DÉCEMBRE

Visio régionale pour les kinésithérapeutes intéressés et investis au sein des CPTS



Carte des cpts à consulter sur le site de l'URPS MK HDF : <https://urps-mk-hdf.fr/cpts/>

L'URPS MK fait partie de l'Union des URPS HDF qui accompagne les CPTS

Accompagnement tout au long de la vie de la CPTS :

- Accompagnement des projets de CPTS (dans toutes les étapes de création)
- Appui au fonctionnement des CPTS et au déploiement des actions (ateliers inter-cpts, journée CPTS, newsletter, échanges entre pairs, facilitateurs, ETP, catalogue d'actions...)

- ✓ Ce temps d'échange entre MK vous a-t-il intéressé ?



PAS SEULEMENT
ACTEURS DE SOINS
Kinésithérapeutes,
ACTEURS DE SANTÉ



L'URPS MK est à
votre disposition !

Contact de votre URPS :

Email : contact@urps-mk-hdf.fr

Téléphone : 03 20 14 22 14

Site : <https://urps-mk-hdf.fr/>

Pour plus d'information sur les CPTS :

Email : intercpts-hdf@urps-hdf.fr

Maison des URPS
11 square Dutilleul 59000 LILLE





Échanges et questions





MERCI



03 20 14 22 12



contact@urps-hdf.fr



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



www.urps-hdf.fr

